



BULLETIN MUNICIPAL DE MOUTHOMET N°3 AUTOMNE 2014



AGENDA

- **Vendredi 26 septembre : Repas partagé** à partir de 19h à l'ancienne école (à côté de la friperie).
- **Samedi 4 octobre : Chantier de débroussaillage des jardins communaux.** Rendez-vous à 8h30 devant la friperie. 13h : grillade offerte.
- **Du mardi 14 au jeudi 23 octobre : Grande Guerre.** Exposition des Archives Départementales dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie.
- **Jeudi 16 octobre : Ramassage des encombrants.** Inscription en mairie au plus tard le lundi précédent la collecte. En cas d'oubli, vous pouvez toutefois, jusqu'au mardi 12h00, contacter Marjorie CEPEDA au 04 68 42 52 62. Email : cdc.mouthoumet@orange.fr.
- **Tous les mardis : Qi Gong et Taï Chi de 17h à 18h et Yoga de 18h15 à 19h15,** salle de l'ancienne école. La première séance est gratuite. Ensuite, possibilité de payer à la séance (5€), carte de 10 séances ou abonnement à l'année. Contact : Muriel, Association Alignement au 06 88 72 10 48.

ECHOS DU VILLAGE ETE 2014

YOGA -TAI CHI - QI GONG



Une séance d'essai gratuite de Qi Gong Taï Chi et de Yoga a eu lieu le mardi 17 juin. 15 personnes étaient présentes. Les cours ont débuté le mardi 9 septembre, avec 10 personnes venues de Mouthoumet et des villages alentours.

DANSE GYM



Une séance d'essai gratuite de Danse a eu lieu le vendredi 20 juin avec Agnès. 4 personnes se sont retrouvées à l'ancienne école.

FETE DE LA MUSIQUE



Une centaine de personnes étaient présentes sur la place du village de Mouthoumet ce vendredi 21 juin 2014, à l'occasion de la fête de la musique, organisée par le Snack Bar le KEZAKO et par Serge. Cette soirée a rassemblé, autour de la fontaine du village, des artistes venus de tout le canton, et tous les genres de musique. Une exposition d'artistes avait également lieu.

JARDINS COMMUNAUX



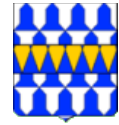
Le 1^{er} chantier de réhabilitation des jardins communaux s'est déroulé le 12 juillet dernier. Grâce à une réorganisation foncière, la commune a échangé une bonne partie de ces petites parcelles de jardins, initialement familiaux, qui ne sont plus cultivés depuis plus de 40 ans.

Armés de sécateurs, tronçonneuses et surtout de courage, une douzaine de personnes très motivées se sont attaquées au débroussaillage du chemin d'accès principal, jusqu'à l'ancien lavoir.

Une grillade était offerte par la mairie pour la pause de midi. Le repas s'est déroulé dans une excellente ambiance. Cette première journée de travail permet désormais d'accéder à l'entrée des jardins et au lavoir, situé au bord du Ravichol. D'autres chantiers ont eu lieu tout l'été pour dégager les parcelles en terrasse. Quelques trésors



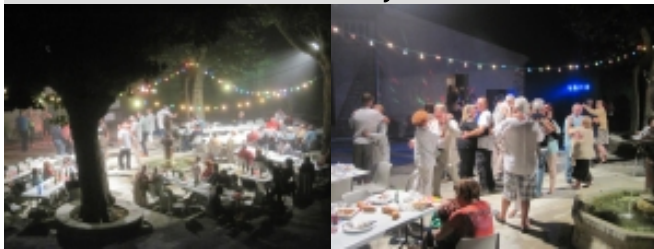
BULLETIN MUNICIPAL DE MOUTHOMET N°3 AUTOMNE 2014



seront sûrement à découvrir parmi cette jungle : fruitiers, puits bâtis, murets...

Ce chantier participatif au long cours devrait ensuite permettre de développer un ou des jardins collaboratifs avec les habitants du village. Le mode de gestion de ces jardins se décidera autour d'une table grâce à une commission de travail animée sur le sujet.

REPAS DANSANT DU 19 JUILLET



85 personnes, villageois mais aussi de nombreux Mouthoumétois et Mouthoumétoises de cœur, se sont retrouvés à 19h30 pour un repas dansant sur la place du village, organisé par la régie des festivités et animé par le groupe Katie Music Band. Après un apéritif offert par la municipalité, le restaurant Le Référent a régalié les papilles des convives.

ATELIER COUTURE A LA FRIPERIE



Réalisé en partenariat avec l'ADHCo Centre Social qui s'est occupé de l'animation, cet atelier a permis aux enfants de confectionner une trousse. Merci à l'ADHCo. Nous espérons poursuivre le partenariat.

REPAS PARTAGE A LA FRIPERIE

Ce jeudi 31 juillet, la cour de l'ancienne école a repris vie : 75 personnes, de Mouthoumet mais également des villages avoisinants, se sont retrouvées pour une soirée où chacun a apporté son repas pour le partager dans la convivialité. La

météo idéale a permis de passer une soirée agréable, renforçant ainsi le lien entre les villageois et les habitants du canton.



Bilan de la friperie depuis le mois d'avril 2014 :
8000 habits et objets reçus et 4900 déjà repris.

SOIREE GRILLADE DU 15 AOUT

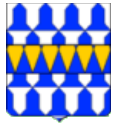


Une centaine de personnes a fait le déplacement pour la traditionnelle soirée "Grillades" de l'été à Mouthoumet, animée par le groupe Katie Music Band. Malheureusement, la météo pluvieuse a obligé les convives à écourter la danse.

EXPOSITION "STREET ART" DU 1ER AU 29 AOUT

Claude DELOLME, alias Domelle, a habité à Mouthoumet entre 1944 et 1948. C'est un artiste moderne qui prend des photos de Street Art. Il a contacté la mairie de Mouthoumet afin d'exposer ses œuvres. Le vernissage de l'exposition proposé par l'artiste a eu lieu le vendredi 1^{er} août à 18h. Il a rassemblé une vingtaine de personnes. L'exposition comptait 22 photos encadrées et commentées de ces œuvres d'art.





BULLETIN MUNICIPAL DE MOUTHOMET N°3 AUTOMNE 2014



ATELIER DESSIN ET PEINTURE A LA FRIPERIE

Des animations "peinture et dessin" pour adultes et enfants ont eu lieu au mois d'août, les jeudis après-midis. Un grand merci aux artistes locaux qui ont animé ces ateliers.



RESULTAT DE L'APPEL AUX DONS

Vous le savez tous, c'est avec une grande tristesse que nous avons perdu au mois de juillet notre cher facteur, Frédéric CLABAUT. La mairie de Mouthoumet a organisé un appel aux dons pour soutenir son épouse et leurs 5 enfants dans cette terrible épreuve. 285 € ont été collectés. Cette somme a été remise à Stéphanie le samedi 6 septembre 2014. Un grand merci à tous pour votre générosité.

FOIRE DE MOUTHOMET

La friperie a tenu un stand à la foire de Mouthoumet le 6 septembre. La friperie était également ouverte ce samedi. 210 habits ont été redistribués. Prochaine animation : atelier cuisine "truffes au chocolat", date à préciser.



EN BREF

TNT

Le 23 septembre prochain, 6 nouvelles chaînes de la TNT arrivent dans notre commune. Pour plus d'infos : l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) vous informe par téléphone au 0970

818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local) ou sur internet : www.recevoirlatnt.fr.

REMERCIEMENTS

La mairie de Mouthoumet remercie les nombreux habitants et proches du village qui nous aident bénévolement, que ce soit dans les commissions extra-municipales, pour le rangement des habits et la préparation des gâteaux les jeudis après-midis, la réalisation de la nouvelle affiche de la friperie et l'affichage de la foire, les stands du 6 septembre, le débroussaillage des jardins partagés...



Nouvelle affiche de la friperie qui sera diffusée dans les 9 POM'S, les mairies du canton et les commerces locaux



Affichage sur la foire de Mouthoumet pour orienter les visiteurs vers la friperie qui était ouverte ce jour-là

PETITION INTERNET

Une pétition a été lancée suite aux dysfonctionnements récurrents rencontrés sur l'internet et le téléphone. 159 signatures ont été obtenues en 48h.

La mairie de Mouthoumet a saisi la direction régionale d'Orange. Une copie de ce courrier a été adressée à la préfecture, au président du Conseil Général et à Hervé BARO, aux sénateurs Roland COURTEAU et Marcel RAINAUD et au député J-Paul DUPRE.

Monsieur COURTEAU s'est engagé, lors de sa venue à Mouthoumet le 3 septembre, à remonter les dysfonctionnements sur l'internet et la téléphonie auprès du président d'Orange et, s'il le fallait, auprès des ministres concernés. Hervé BARO a également réalisé un courrier signé par



BULLETIN MUNICIPAL DE MOUTHOMET N°3 AUTOMNE 2014



tous les maires du Canton le 8 septembre, afin d'interpeller le président d'Orange et le préfet à ce sujet.

TRAVAUX

STATION D'EPURATION

Les travaux à la station d'épuration sont terminés. Il s'agit de l'amélioration du pré-traitement et la réhabilitation des lits de séchage. En effet, un dégrilleur a été posé, qui, par le biais d'une vis sans fin, trie et met directement dans un sac poubelle tous les éléments solides qui auparavant étaient enlevés par l'employé communal. Trois nouveaux lits de séchage ont également été créés à la place des deux anciens, afin de rendre la station conforme à la réglementation en vigueur. Ils ont été subventionnés à 40 % par le Conseil Général et à 30 % par l'Agence de l'Eau.



Dégrilleur

3 nouveaux lits de séchage

VANNES

Toutes les vannes d'alimentation en potable du village ont été testées, 25 qui étaient défectueuses ont été changées. 3 nouveaux poteaux incendies ont été posés. Les vannes ont été subventionnées à 30 % par l'Agence de l'Eau et à 20 % par le Conseil Général.

RUE DE LA GARE

Les travaux de regoudronnage ont débuté le 15 septembre. Ils sont financés à hauteur de 30% par le Conseil Général.

SALLE DES JEUNES

Après quelques années de fermeture et quelques réparations, la salle des jeunes va bientôt réouvrir. Les travaux d'étanchéité du toit sont terminés. Le 12 septembre, la pose du placo a été réalisée, pour ensuite permettre aux jeunes de se réapproprier

les lieux. Les règles concernant l'utilisation de cette salle vont être convenues conjointement entre les jeunes, leurs parents et la municipalité.

TRAVAUX CONNEXES

Depuis 2002, la mairie de Mouthoumet s'est lancée dans une opération de réorganisation foncière avec quatre objectifs :

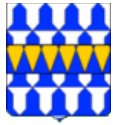
- préserver les outils de production agricole avec le regroupement du parcellaire des propriétaires privés
- récupérer dans le domaine communal des parcelles privées dont l'utilité était publique
- aménager le territoire communal par le biais de la création d'une déviation au nord du village et la réfection et l'élargissement des chemins communaux. Actuellement, les engins agricoles ont des difficultés à circuler dans les rues étroites du village. Cette déviation permettra également un accès pour les pompiers en cas d'incendie. Une borne incendie vient d'ailleurs d'être posée près du cimetière.
- préserver l'environnement par le biais de la plantation de 1,4 km de haies, fournies gratuitement par la pépinière du Conseil Général. Ces plantations sont imposées afin de compenser les perturbations sur l'environnement liées à ces travaux.

Tous ces travaux ont été décidés et votés par l'ancienne municipalité entre 2002 et 2013. Ils vont être mis en œuvre à l'automne 2014 pour la création de la déviation et réfection des chemins et en 2015 pour les plantations de haies.

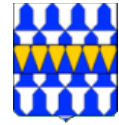
Ils font l'objet de subventions à hauteur de 70% dont 30% par le Conseil Général et à 40% par le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) sur les travaux 2014 et 70% sur la tranche de 2015. Certains travaux sont financés par les propriétaires privés eux-mêmes.

La nouvelle municipalité négocie actuellement avec les banques les conditions de crédit les plus avantageuses pour la commune.

Si la commune devait aujourd'hui lancer une telle réorganisation foncière, cela ne serait plus possible car les taux de subventions ont depuis baissé. Il est donc important de bénéficier de ces subventions accordées à la commune.



BULLETIN MUNICIPAL DE MOUTHOMET N°3 AUTOMNE 2014



ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE

Le premier nom indiqué sur les commissions municipales est la personne référente.

COMMUNICATION

<p>Commission municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Christelle HERMAND - Harri DAFYDD-STYLES - Ronnie GUAGNO - Jérôme HERVOUET 	<p>Commission extra-municipale "communication" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jacques BENUREAU - Christian CUZON - Christophe FILIPPONI - Agnès JAIME
---	--

Une réunion de la commission "communication" sera calée en fin d'année.

TRAVAUX ET URBANISME

Commission municipale :

- Jean ANTONIETTI
- Ronnie GUAGNO

LIEN SOCIAL

<p>Commission municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ronnie GUAGNO (friperie et salle des jeunes) - Jérôme HERVOUET (salle des jeunes) - Jérôme GAZEAU - Christelle HERMAND (friperie) - Louis MARI (friperie) - Alain TALOUR (friperie) 	<p>Commission extra-municipale "friperie" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maggy BIZOUARNE - Sandrine SABAYROU - Véronique SANCHEZ RAYNAUD - Elisabeth BALARESQUE <p>Commission extra-municipale "salle des jeunes" : contactez la mairie pour vous y inscrire.</p>
--	---

FESTIVITES

<p>Commission municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Louis MARI - Maria MENDEZ - Harri DAFYDD-STYLES (régisseuse) - Alain TALOUR 	<p>Commission extra-municipale "festivités" : contactez la mairie pour vous y inscrire</p>
--	---

AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE

Commission municipale :

- Jérôme HERVOUET (jardins)
- Jérôme GAZEAU (jardins)
- Ronnie GUAGNO (fleurissement)
- Louis MARI (fleurissement)

Commission extra-municipale "jardins" :

- Christian CUZON
- Christophe FILIPPONI
- Agnès JAIME
- Cathie RIVES

Commission extra-municipale "fleurissement" :

contactez la mairie pour vous y inscrire.

ECONOMIE, TOURISME, EMPLOI

Commission municipale :

- Jérôme GAZEAU
- Jean ANTONIETTI
- Jérôme HERVOUET
- Louis MARI

AGRICULTURE, BOIS ET FORETS

Commission municipale :

- Jean-Marie SAUNIERE
- Jérôme HERVOUET
- Odile NUDING
- Alain TALOUR

SECURITE

Commission municipale :

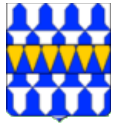
- Ronnie GUAGNO
- Jean ANTONIETTI
- Jérôme HERVOUET
- Jean-Marie SAUNIERE
- Alain TALOUR

ENVIRONNEMENT

Commission municipale :

- Jean-Marie SAUNIERE
- Jean ANTONIETTI
- Christelle HERMAND
- Jérôme HERVOUET

Contactez la mairie pour vous inscrire ou vous désinscrire des commissions extra-municipales. Le nombre de personnes n'est pas limité.



BULLETIN MUNICIPAL DE MOUTHOMET N°3 AUTOMNE 2014



LES PRINCIPALES COMPETENCES DES DIFFERENTS INTERVENANTS

La liste des compétences est non exhaustive.

COMMUNE DE MOUTHOMET

- l'état civil (enregistrement des naissances, mariages et décès) et la fonction électorale (gestion du bureau de vote)
- la protection de l'ordre public
- l'entretien de la voirie communale
- l'eau de la source à son traitement
- la régie des carburants (dérogation/isolément géographique)
- les coupes d'affouage (non obligatoire)
- la gestion du cimetière
- la collecte des déchets au porte à porte (non obligatoire)

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES REGION LEZIGNANAISE CORBIERES MINERVOIS

- l'école, compétence qui lui a été déléguée par la commune (historiquement déléguée à l'intercommunalité du Massif de Mouthoumet). La CCRLCM prend donc en charge le budget de fonctionnement de l'école (274 000 € en 2014, dont le salaire des 5 employés) et le budget d'investissement de l'école, qui correspond aux réparations et aux investissements (75 000 € en 2014).
- l'aide sociale, qu'elle délègue localement à l'ADHCo pour le Service d'Aide à Domicile (Canton de Mouthoumet, Tuchan, Durban et 6 communes du canton de Lagrasse). Aide sociale d'urgence.
- les emplois d'avenir (non obligatoire) : recrutement et financement de la moitié du reste à charge pour les communes.
- les ordures ménagères, l'aménagement des zones d'activités (par ex. : la déchetterie de Laroque de Fa et la maison médicale de St Laurent de la Cabrerisse), la voirie autour des collèges et lycées, l'aménagement du territoire.
- le hangar à panneaux photovoltaïques situé sur le lotissement "Moulins" est la propriété de la CCRLCM. La commune n'a donc aucun pouvoir sur le devenir de ce bâtiment. Elle peut juste être force de proposition, ce qu'elle a fait par le biais d'un courrier adressé le 22 mai 2014 à Michel

MAIQUE et Hervé BARO, afin de proposer la réalisation d'une salle multi-activités. Nous sommes dans l'attente d'une date de rendez-vous pour discuter de ce projet.

LE CONSEIL GENERAL DE L'AUDE

- la solidarité humaine (aide à la personne, APA, RSA, AAH, ASE). APA : allocation personnalisée d'autonomie AAH : allocation d'adulte handicapé ; ASE : aide sociale à l'enfance.
- la solidarité territoriale (aide aux communes et aux intercommunalités)
- l'aménagement de l'espace rural et la réorganisation foncière. C'est dans ce cadre-là que la mairie de Mouthoumet a obtenu des subventions à hauteur de 70% sur les travaux connexes à la réorganisation foncière.
- l'aide financière sur l'accessibilité, l'eau et l'assainissement. Afin d'être éligible aux subventions (44 035 € de subventions notifiées en 2013 pour l'eau & assainissement), la commune se doit de respecter un prix minimum de l'eau imposé par l'Agence de l'Eau (organisme d'Etat) ; c'est pourquoi le prix de l'eau a augmenté ces dernières années.
- les collèges. Le 2^{ème} collège de Lézignan-Corbières sera financé à hauteur de 13 millions d'euros par le Conseil Général.
- les routes pour le réseau départemental

En tout, 99 835 € ont été reçus du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau par la commune entre 2008 et 2013.

LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON

- les lycées : financement du futur lycée de Lézignan-Corbières pour un budget d'environ 18 millions d'euros
- le développement économique, agricole, portuaire, parcs régionaux...

Mouthoumet est un petit village. Sans les aides publiques, la commune n'aurait que de très faibles capacités d'investissement ou devrait augmenter ses impôts dans des proportions plus importantes.

Le prochain bulletin n°4 est prévu pour début janvier 2015.